

## Fiche Action 16

## Structurer et animer une gouvernance territoriale partagée et évolutive

## DIAGNOSTIC INITIAL / ENJEUX

Dans un contexte de multiplicité d'acteurs (élus, services, partenaires, habitants) et de cadres existants (SPPE, CLS, PEDT ...), il est essentiel de renforcer les modalités de concertation, d'observation et d'évaluation afin d'éclairer la décision publique et d'améliorer la cohérence des actions menées.

La conduite des politiques locales nécessite une gouvernance claire, partagée et capable de s'adapter aux évolutions des besoins du territoire.

La CTG est encore perçue comme un cadre institutionnel peu lisible pour certains élus, partenaires et habitants. Si «on connaît la CTG, on ne parvient pas à l'identifier ou à expliquer de quoi il s'agit», «c'est un concept abstrait».

Par conséquent, les missions de la chargée de coopération territoriale sont aujourd'hui insuffisamment investies et identifiées par les élus, les agents et les structures du territoire. Les acteurs locaux travaillent majoritairement de manière cloisonnée, avec une connaissance limitée de la Convention Territoriale Globale et de ses objectifs, ce qui freine le développement de dynamiques partenariales, la coordination des actions et l'atteinte des objectifs du projet de territoire (par exemple, le projet d'un nouveau centre de loisirs, des projets citoyens menés seuls...)

Le diagnostic met en évidence une **multiplicité d'acteurs et de dispositifs (SPPE, CLS, PEDT,...)**, impliqués sur des champs complémentaires mais parfois insuffisamment articulés. Dans ce contexte, l'enjeu pour le territoire est de **structurer une gouvernance partagée, lisible et évolutive**, permettant une prise de décision concertée, éclairée par les besoins réels et favorisant l'adaptation continue des politiques locales, menée par la Chargée de coopération territoriale.

## FINALITE / OBJECTIF GENERAL

Coordonner et animer la CTG pour faciliter le pilotage des politiques locales, dans le respect des cadres existants (échelle nationale, régionale, départementale), en associant élus, professionnels et habitants autour d'une vision commune et évolutive du territoire.

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Structurer des instances de gouvernance et d'observation territoriale lisibles et articulées aux dispositifs existants (SPPE, PEDT, CLS ...)
- Développer une culture commune du pilotage stratégique et de l'évaluation.

## PUBLIC CIBLE

Élus locaux  
 Professionnels des services municipaux et intercommunaux  
 Partenaires institutionnels et associatifs  
 Habitants (selon les thématiques et les instances)

## MODALITES DE MISE EN ŒUVRE / ECHEANCES

## 1. Structurer une gouvernance territoriale partagée

- Mettre en place et animer des instances de pilotage et de travail articulées entre elles :
  - comité de pilotage stratégique,

- comités techniques thématiques,
- groupes de travail transversaux.
- Associer :
  - élus communaux et intercommunaux,
  - services,
  - partenaires institutionnels et associatifs,
  - habitants selon les thématiques abordées.

## 2. Développer une culture commune d'observation et d'évaluation

- Organiser le partage régulier des constats issus :
  - des données statistiques,
  - des retours des professionnels de terrain,
  - de la parole des habitants.
- Mettre en place des temps dédiés :
  - à l'analyse collective des besoins,
  - à l'ajustement des orientations et des actions.
- Favoriser une observation continue, en complément des diagnostics ponctuels.

## 3. Affirmer le rôle central de la Chargée de mission CTG

La Chargée de mission CTG constitue le pivot de la gouvernance territoriale :

- Animation et coordination des instances de gouvernance ;
- Mise en cohérence des différents dispositifs et projets du territoire ;
- Appui méthodologique aux élus, services et partenaires ;
- Facilitation du dialogue entre communes, intercommunalité et partenaires ;
- Veille territoriale et capitalisation des pratiques et expériences.

### SERVICES MOBILISES ET RESPONSABLES DE L'ACTION

Chargée de coopération CTG - CCYN

### PARTENAIRES/ ACTEURS CONCERNES PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Elus, DGS de la CCYN et des communes  
 Chargée de Mission Action Sociale Territoriale,  
 Responsable de la communication  
 CCAS,  
 CAF, Conseil départemental  
 Associations locales  
 Acteurs sociaux, éducatifs et de santé  
 Habitants et représentants citoyens

### RESULTATS ATTENDUS

- Gouvernance territoriale plus lisible, structurée et partagée ;
- Meilleure appropriation de la CTG et du projet de territoire par les élus communaux ;
- Décisions fondées sur une connaissance plus fine et partagée des besoins ;
- Renforcement de la coopération entre acteurs ;
- Capacité accrue d'adaptation, d'ajustement et d'amélioration continue des actions ;
- Reconnaissance et légitimation du rôle de la coordination CTG comme moteur du projet territorial.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026

Reçu en préfecture le 02/02/2026

Publié le



ID : 089-248900896-20260129-2026\_01-DE

## INDICATEURS D'EVALUATION

Nombre et régularité des instances de gouvernance animées et de temps de travail réalisés (COPIL, COTECH, Observatoires...)  
Taux de participation des élus, partenaires et habitants.